



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

RELAIS ENFANTS PARENTS  
ISÈRE

# SOMMAIRE

---



|  |            |
|--|------------|
| Introduction.....  | p3         |
| Organigramme.....  | p6         |
| <b>Activités 2023</b> .....  | p7         |
| <b>Chiffres activités</b> .....  | p8         |
| <b>Statistiques par lieu de détention</b> .....  | p15        |
| Exemple - <u>Mise en place d'un accompagnement avec un service éducatif à Corbas</u> ..... | p17        |
| Exemple - <u>Que se passe-t-il lorsqu'il n'y a pas d'accompagnement ?</u> .....            | p19        |
| Ateliers cartes.....   | p20        |
| Activités collectives enfants-papas.....   | p23        |
| La place du parent hébergeant.....   | p25        |
| Accompagnement des sortants et des personnes en aménagement de peine.....                  | p25<br>p26 |
| Objectifs 2024.....  | p27        |
| Annexe 1 : charte nationale de soutien à la parentalité                                    |            |
| Annexe 2 : extrait lettre du REPI - Projet citoyenneté                                     |            |

# INTRODUCTION

---

## Bilan moral

Par la présidente Martine Noally

Tout d'abord, je vous remercie de lire ce rapport d'activité qui témoigne de votre intérêt à la mission du Relais Enfants Parents Isère. Ce soutien que vous représentez pour l'association est très important pour toute l'équipe qui œuvre au quotidien et particulièrement pour le conseil d'administration qui assure la responsabilité de la gestion de l'association.

2023 a été une année charnière dans l'évolution de l'association et de ses projets. Avec la présence de nos deux salariées sur toute l'année, Chloé Charles coordinatrice, et Diane Applanat éducatrice de jeunes enfants, l'activité du REPIsère s'est développée avec un travail plus important sur toutes les demandes reçues, qui pourrait être considéré comme « un **travail dans l'ombre** » et qui ne se voit pas dans les chiffres d'accompagnements.

Pour nous, accompagner un enfant ce n'est pas obligatoirement l'accompagner en visite au parloir, ce qui n'est souvent que l'aboutissement de nombreuses démarches et rencontres pour évaluer la situation, sécuriser tout le monde et créer un lien de confiance.

Accompagner un enfant c'est :

- **Remettre du lien entre l'enfant et son parent**, on pourrait dire « médiatiser les effets de la séparation liée à l'incarcération »
- **Sortir l'enfant du silence et mettre des mots sur ses émotions**,
- **Lui permettre de dire ce qu'il souhaite** et trouver avec lui ce pourquoi et comment il a besoin d'être accompagné autour de cet évènement.
- **Accompagner les effets de la violence de toute incarcération**, inattendue et brutale, quel que soit le motif de cette dernière, avec son lot de souffrance, d'angoisse, avec ses vécus d'humiliation renforcés par la médiatisation des affaires.
- **Lutter contre la stigmatisation de l'incarcération** qui reste d'actualité dans notre champ social.
- **Préparer la sortie** pour que le parent incarcéré, souvent resté dans l'oubli, ne sorte pas comme un « diable de sa boîte » et que l'angoisse ne soit pas trop importante dans ce moment qui va fragiliser les équilibres familiaux trouvés et créés pendant l'incarcération.
- **Travailler sur l'impact de l'incarcération avec tous les protagonistes**, c'est donc pouvoir accompagner l'enfant au rythme qui est le sien.

Tout cela peut prendre des mois et nécessiter un travail en réseau avec les parents, mais aussi les services éducatifs, les juges, les avocats, etc. Ceci nous permet, à chaque fois, de présenter l'association et son fonctionnement de qualité, avec des bénévoles formés et soucieux de toujours réinterroger leurs pratiques dans les formations de la FREPI, les supervisions, les réunions d'équipe... c'est à dire dans une position de recherche continue. Nous avons, par exemple, eu des contacts avec les instances judiciaires et que nous avons pu échanger avec un juge d'instruction sur notre dispositif avant qu'elle ne prenne sa décision pour l'accompagnement des enfants. Nous avons aussi contacté un grand nombre de juges d'instruction ou de JAF pour obtenir l'autorisation pour l'envoi des cartes créées par les parents en détention pour leurs enfants qui font connaître nos actions. Tout cela sera développé tout au long de notre rapport d'activité.

Notre travail sur la parentalité s'est beaucoup intensifié, ce qui nous a invité à modifier nos statuts, à innover dans nos pratiques et à former les salariés pour un travail plus particulier et précis autour des situations difficiles, des violences intrafamiliales que nous pouvons rencontrer.

Nous avons aussi beaucoup œuvré dans le champ social pour attirer l'attention sur les effets de l'incarcération, pour sensibiliser les services partenaires, les jeunes. Nous avons adhéré à SESAME, accueilli un groupe d'étudiantes qui avait choisi, dans leur projet citoyen, notre association et avons été très agréablement surpris par l'écoute et l'intérêt des jeunes à notre mission.

Tout cela a pu se faire avec la présence de nos salariées qui, pour la coordinatrice, est passée à contrat à durée indéterminée. Elles ont acquis des compétences au cours de cette année pour aller de plus en plus vers un travail moins encadré. Toute l'équipe de bénévoles a accueilli **quatre nouvelles bénévoles** et doit encore avancer pour un meilleur partage des tâches. A l'horizon de 2024, de nouvelles bénévoles nous rejoignent que nous accompagnons tous collectivement et individuellement dans leurs formations. Mais il va falloir **trouver des finances pour pérenniser le second emploi**.

Reste toujours le logement non pérenne de l'association, toujours hébergée provisoirement par la Mairie de Fontaine, et notre souhait de pouvoir accorder notre siège social à nos bureaux pour nous permettre de refaire nos plaquettes et faciliter la venue de toutes les personnes qui doivent être reçues dans nos locaux.

Je n'oublie pas de **remercier les membres du Conseil d'Administration** sans qui l'association ne pourrait fonctionner qui s'est réuni mensuellement en visio et a participé activement aux décisions à prendre. Ce conseil, **qui demande à être renforcé**, est prêt à accueillir des personnes qui voudraient fournir de leur temps, de leurs idées et de leurs compétences pour aussi une meilleure division des tâches administratives.

Merci de votre attention à tous ces points qui vont être développés dans le rapport d'activité.



# INTRODUCTION

---

## Rappel de l'éthique du REPIsère

Association faite **pour les enfants** qui ont un parent incarcéré pour le maintien du lien dans le droit, le souhait et l'intérêt de chaque enfant qui en fait la demande.

Travail autour de la parentalité dans l'intérêt d'un enfant. Ceci implique 3 accompagnements :

- Celui de l'**enfant** : écoute de l'enfant, de ses besoins et souhaits pour décider de l'accompagnement adapté pour une reprise du lien en douceur, dans le temps qui est le sien, en détention ou non.
- Celui du **parent incarcéré**, afin qu'il retrouve sa place de parent auprès de son enfant.
- Celui de **ceux qui au quotidien ont la garde de l'enfant**.

La détention, est un moment de travail qui permet d'apaiser les liens familiaux, un espace de séparation qui permet la réflexion de chaque côté autour de l'enfant et est une aide essentielle à la prévention de la récidive.

Nous accueillons et étudions toutes les demandes, sans distinction.



Site web :  
<http://rep-isere.org>

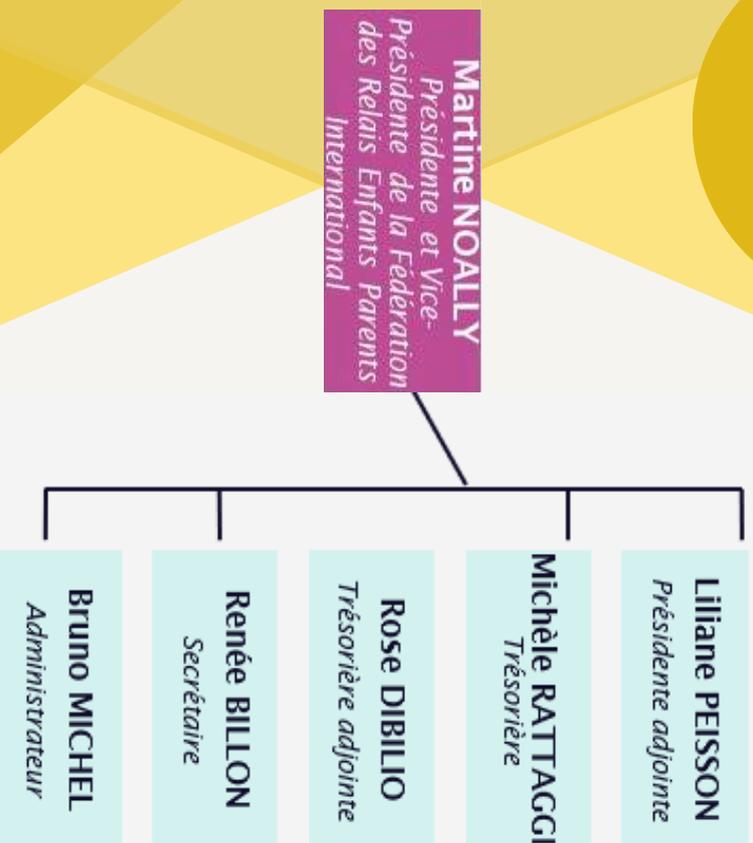
Notre action s'effectue tout du long avec nos divers partenaires :

- services pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP),
- services sociaux / éducatifs,
- défenseur des droits,
- avocats,
- juges,
- services judiciaires
- et autres associations.

Nos partenariats avec les diverses instances nous facilitent la tâche, et leur confiance en notre action nous permet d'avancer au mieux dans les situations.

- 3 membres d'Honneur
- 21 adhérents
- Adhésion FREPI

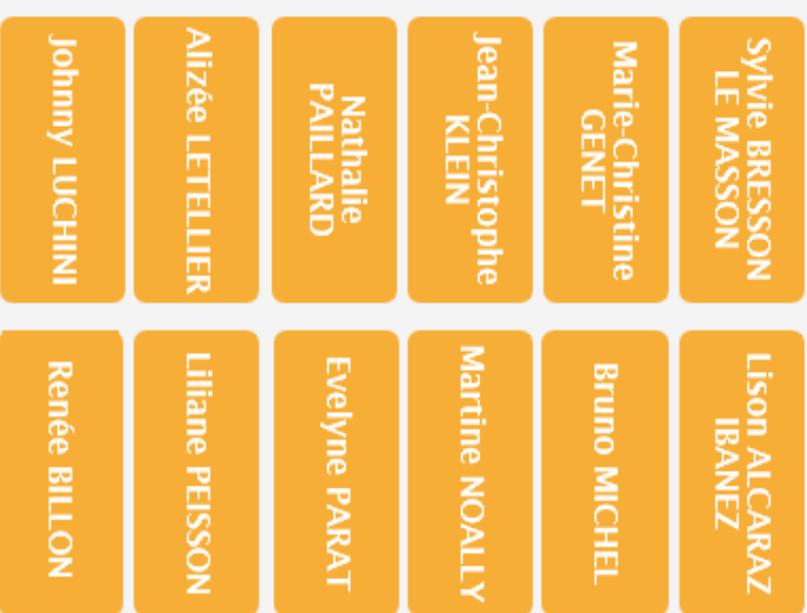
## ADMINISTRATEUR·ICES



**Claire PROFIT**  
psychologue  
clinicienne  
Supervision

**Chloé CHARLES**  
Coordinatrice

**Diane APPLANAT**  
Educatrice jeunes  
enfants



**Léa DEPLANTE**





# Activités 2023

3 Activités majeures en 2023

## Traitement des demandes



Entretiens individuels  
Accompagnements des enfants



## Activités en centres pénitentiaires



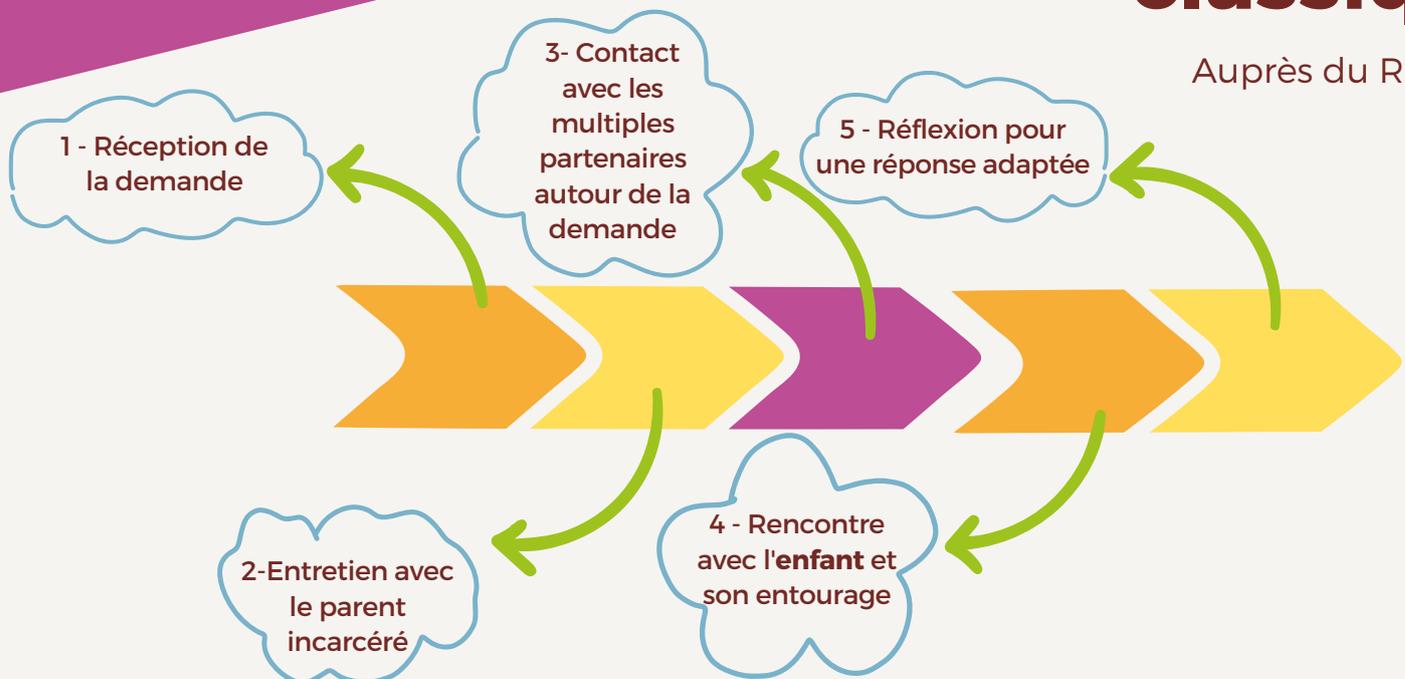
Ateliers cartes  
Après-midi récréatives enfants papas  
Fête des parents



## Sorties de détention

# La démarche classique

Auprès du REPIsère



1 - La demande peut arriver de diverses façons : demande du papa via CPIP, courrier, parent hébergeant, associations, défenseur des droits, avocats, services sociaux /éducatifs, ordonnances JAF etc.

2 - Il est essentiel d'avoir l'accord des deux parents pour la démarche même si l'intérêt premier reste celui de l'enfant.

4 - Le travail auprès des familles et services peut être plus ou moins conséquent en fonction des parcours de vie.

5 - Finalement, nous traitons la demande au mieux dans le respect des besoins et des limites de chacun (enfants et parents, mais également services, bénévoles, centres pénitentiaires...). Chaque situation est unique et plus ou moins complexes et demande un travail complet.

# Bilan de l'activité d'accompagnement en détention

Comparatif 2022 / 2023

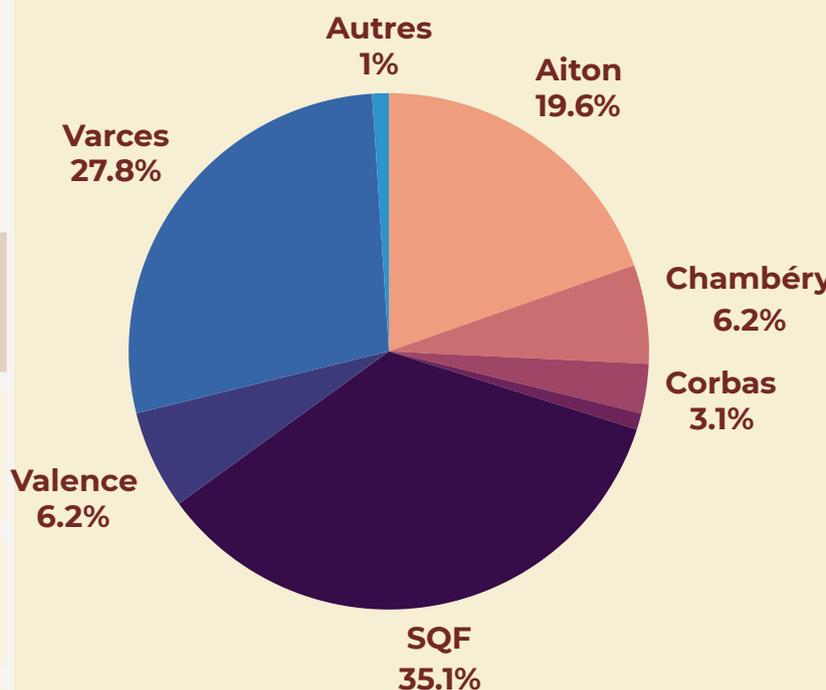


# STATISTIQUES

2023 

## NOUVELLES DEMANDES

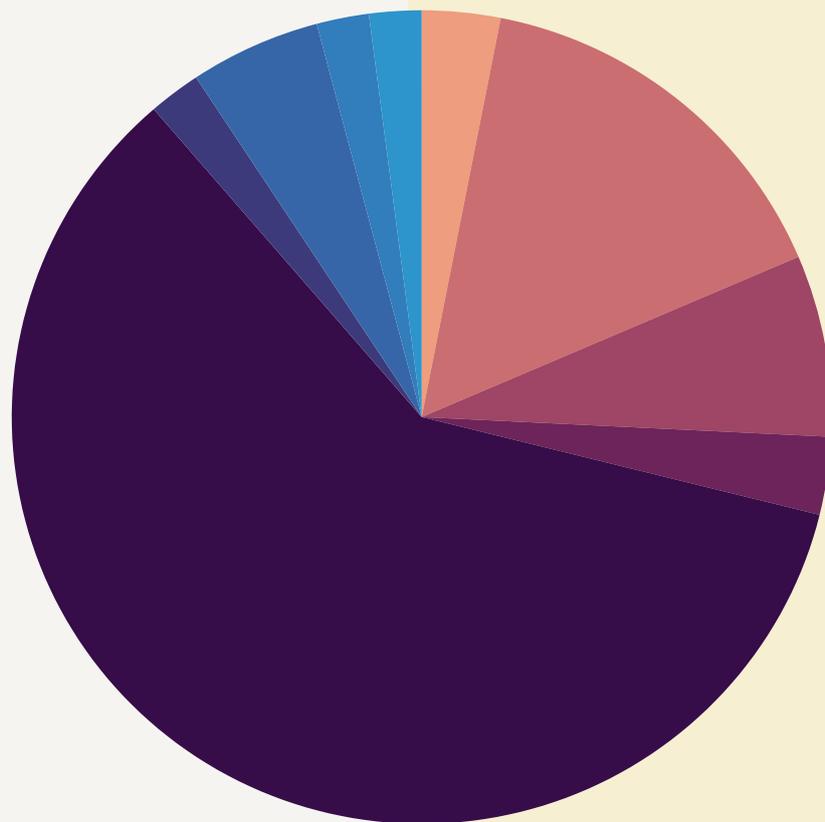
| Centre pénitentiaire | 2022      | 2023      |
|----------------------|-----------|-----------|
| Aiton                | 6         | 19        |
| Chambéry             | 3         | 6         |
| Corbas               | 1         | 3         |
| Roanne               | 0         | 1         |
| SQF                  | 14        | 34        |
| Valence              | 2         | 6         |
| Varces               | 13        | 27        |
| Autres               | 2         | 1         |
| <b>Total</b>         | <b>41</b> | <b>97</b> |



# + 136%

*Nos nouvelles demandes viennent majoritairement de Saint-Quentin-Fallavier, Varces et Aiton. Une forte augmentation des nouvelles demandes qui s'explique principalement par le nouveau partenariat avec les établissements de Savoie sur 2023 mais également des peines courtes pour violences intrafamiliales plus nombreuses (39)*

# D'OÙ VIENNENT LES NOUVELLES DEMANDES ?



CPIP : **58**

Familles (mamans, enfants, grands-parents) : **15**

Courrier papa : **7**

Suite ateliers cartes et animations : **3**

Associations intervenant en CP (DDD et AIDER) : **5**

Services éducatifs : **2**

Services medico-psychologiques : **3**

Avocats : **2**

Autres : **2**

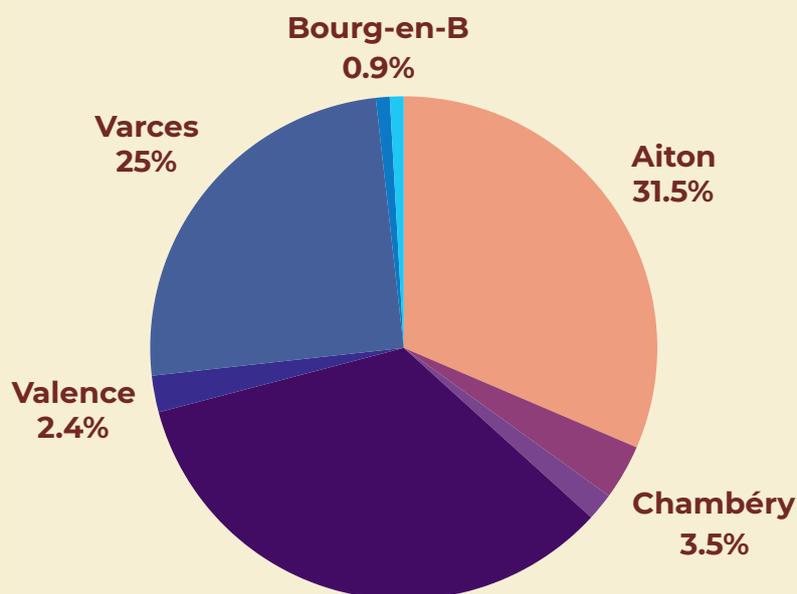


# STATISTIQUES

2023 

## ENTRETIENS

| Centre pénitentiaire   | 2022       | 2023       |
|------------------------|------------|------------|
| Aiton                  | 29         | 107        |
| Chambéry               | 0          | 12         |
| Corbas                 | 0          | 6          |
| Roanne                 | 3          | 0          |
| SQF                    | 64         | 116        |
| Valence                | 11         | 8          |
| Varces                 | 97         | 85         |
| Bourg-en-Bresse        | 0          | 3          |
| Villefranche-sur-Saône | 0          | 3          |
| <b>Total</b>           | <b>204</b> | <b>340</b> |



**+ 66%**

*Qui dit augmentation des demandes dit augmentation des entretiens. En 2023, dans les suites des embauches des salariées, nous avons pu être plus présents sur les CP afin d'assurer un suivi plus complet des situations. A ceci s'ajoute la multiplication des activités pour lesquelles nous avons combiné des déplacements pour les entretiens. Nous travaillons également avec des situations de plus en plus difficiles, qui demandent de plus en plus de réflexion et d'entretiens.*



# Accompagnements en 2023



En détention

**217**

En téléphonie

**0**

En extérieur

**17**

Nombre total d'enfants concernés

**226**

\*Le même enfant peut être accompagné plusieurs fois dans l'année, en détention, en visio et en extérieur

**149**

déplacements pour accompagnement

**31**

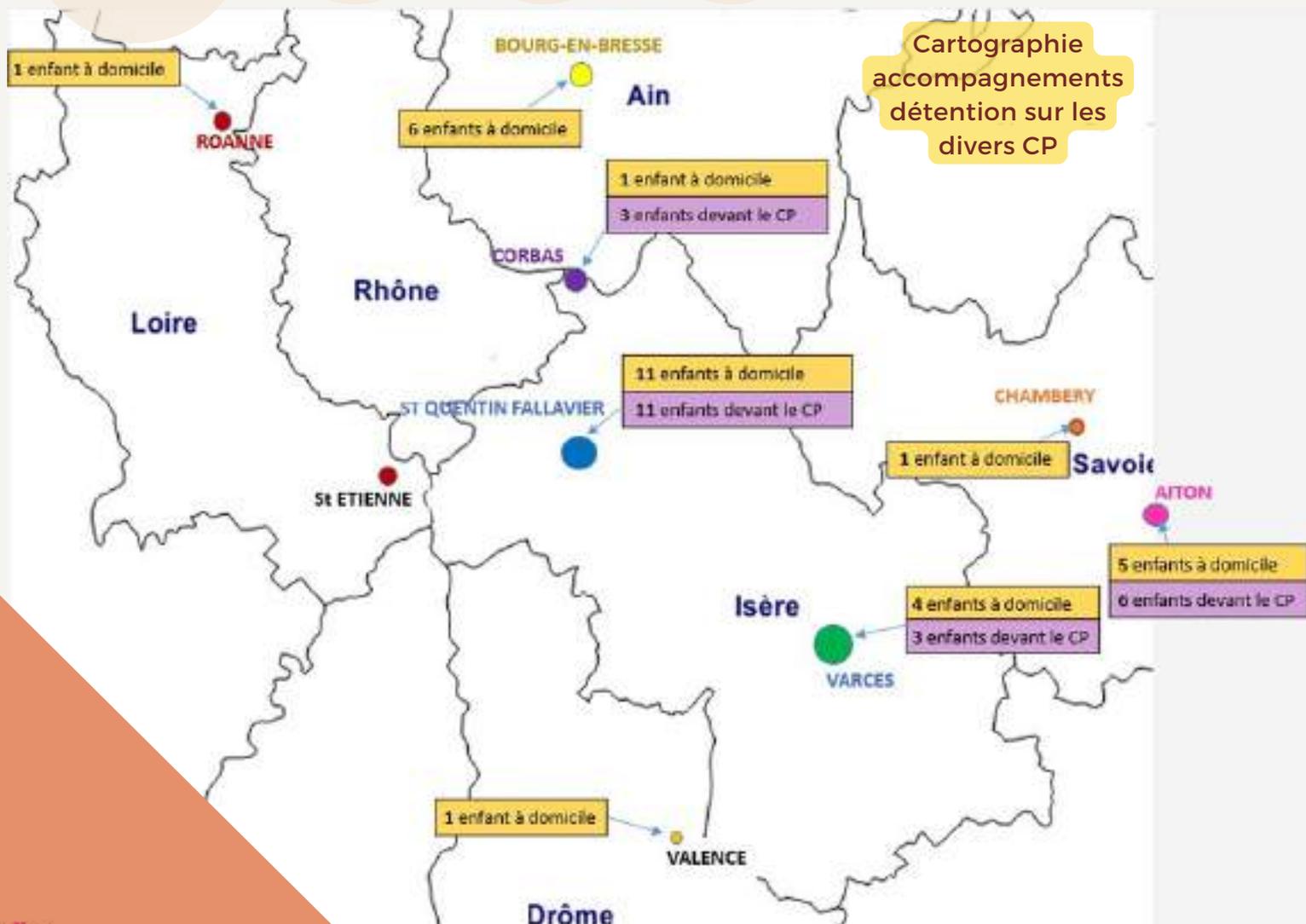
familles

**51**

enfants

**217**

visites d'enfants



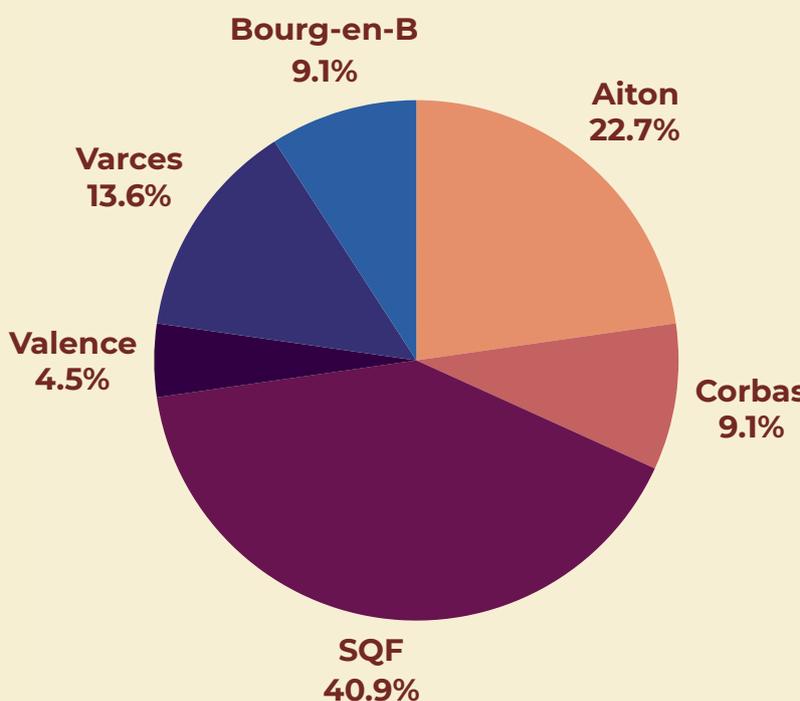
Le même enfant peut-être compté plusieurs fois en fonction des transferts de son parent

# STATISTIQUES

2023 

## MISE EN PLACE ACCOMPAGNEMENTS

| Centre pénitentiaire | 2022      | 2023      |
|----------------------|-----------|-----------|
| Aiton                | 1         | 5         |
| Chambéry             | 0         | 0         |
| Corbas               | 0         | 2         |
| Roanne               | 0         | 0         |
| SQF                  | 5         | 9         |
| Valence              | 1         | 1         |
| Varces               | 5         | 3         |
| Bourg-en-Bresse      | 0         | 2         |
| <b>Total</b>         | <b>12</b> | <b>22</b> |



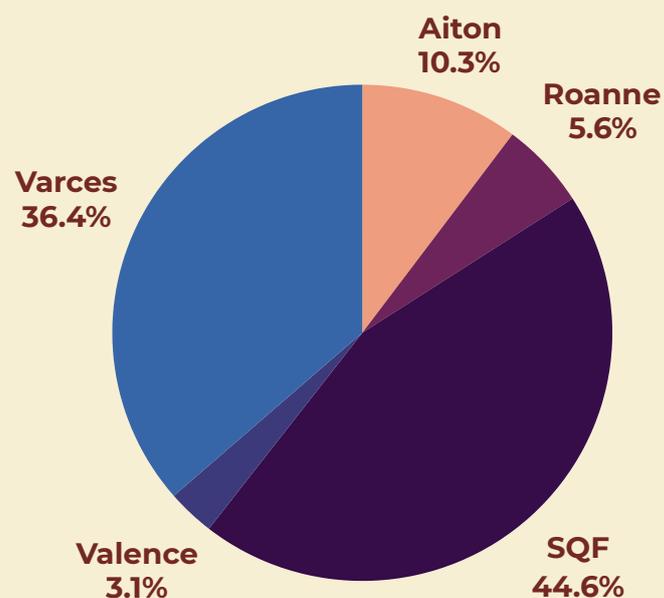
**+ 83%**

*En 2023, malgré certaines difficultés (pour avoir les services ou le parent hébergeant, sorties rapides, transferts, situations complexes, manque de contacts ressources qui peuvent nous aider à avancer...), l'activité est stable en proportion. Cette année, l'ensemble de nos accompagnements ont concerné plus de CP ce qui implique des déplacements plus lourds.*

# STATISTIQUES

2022 

## NOMBRE ACCOMPAGNEMENTS



**+ 11%**

*En 2023, il y a eu plus d'accompagnements car plus de familles nombreuses (7) et des accompagnements de bébés ou jeunes enfants sur un rythme plus régulier. Nous avons par exemple, cette année, présenté un bébé à son papa qui ne l'avait pas encore rencontré.*

| Centre pénitentiaire | 2022       | 2023       |
|----------------------|------------|------------|
| Aiton                | 20         | 33         |
| Chambéry             | 0          | 1          |
| Corbas               | 0          | 10         |
| Roanne               | 11         | 13         |
| SQF                  | 87         | 99         |
| Valence              | 6          | 2          |
| Varces               | 71         | 50         |
| Bourg-en-Bresse      | 0          | 9          |
| <b>Total</b>         | <b>195</b> | <b>217</b> |



# Récapitulatif 2023

Centres Pénitentiaires SAVOIE



## AITON :

Entretiens individuels    Enfants bénéficiaires



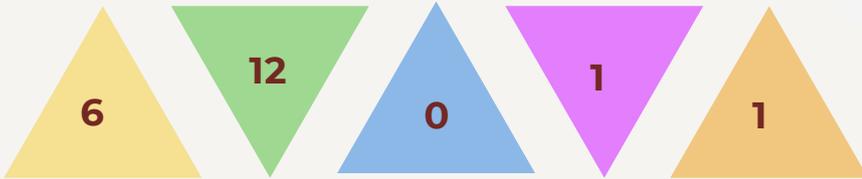
Nouvelles demandes    Mise en place accompagnements    Familles bénéficiaires

Total : 26 déplacements pour 33 visites d'enfants

Développement des activités en Savoie suite au partenariat avec le CP d'Aiton

## CHAMBÉRY :

Entretiens individuels    Enfants bénéficiaires



Nouvelles demandes    Mise en place accompagnements    Familles bénéficiaires

Total : 1 déplacement pour 1 visite d'enfants

Malgré une convention qui n'était pas encore active en 2023, augmentation des sollicitations.

Centres Pénitentiaires AIN



## BOURG-EN-BRESSE

Entretiens individuels    Enfants bénéficiaires



Nouvelles demandes    Mise en place accompagnements    Familles bénéficiaires

Total : 3 déplacements pour 9 visites d'enfants

Une longue route pour ces accompagnements qui a nécessité beaucoup de réflexion logistique





# Récapitulatif 2023

Centres Pénitentiaires RHÔNE

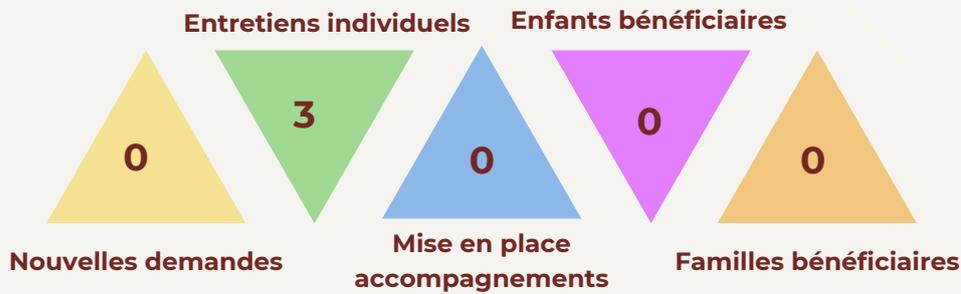


## CORBAS :



Total : 4 déplacements pour 10 visites d'enfants

## VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE :



Total : 0 déplacements pour 0 visites d'enfants

Centres Pénitentiaires LOIRE



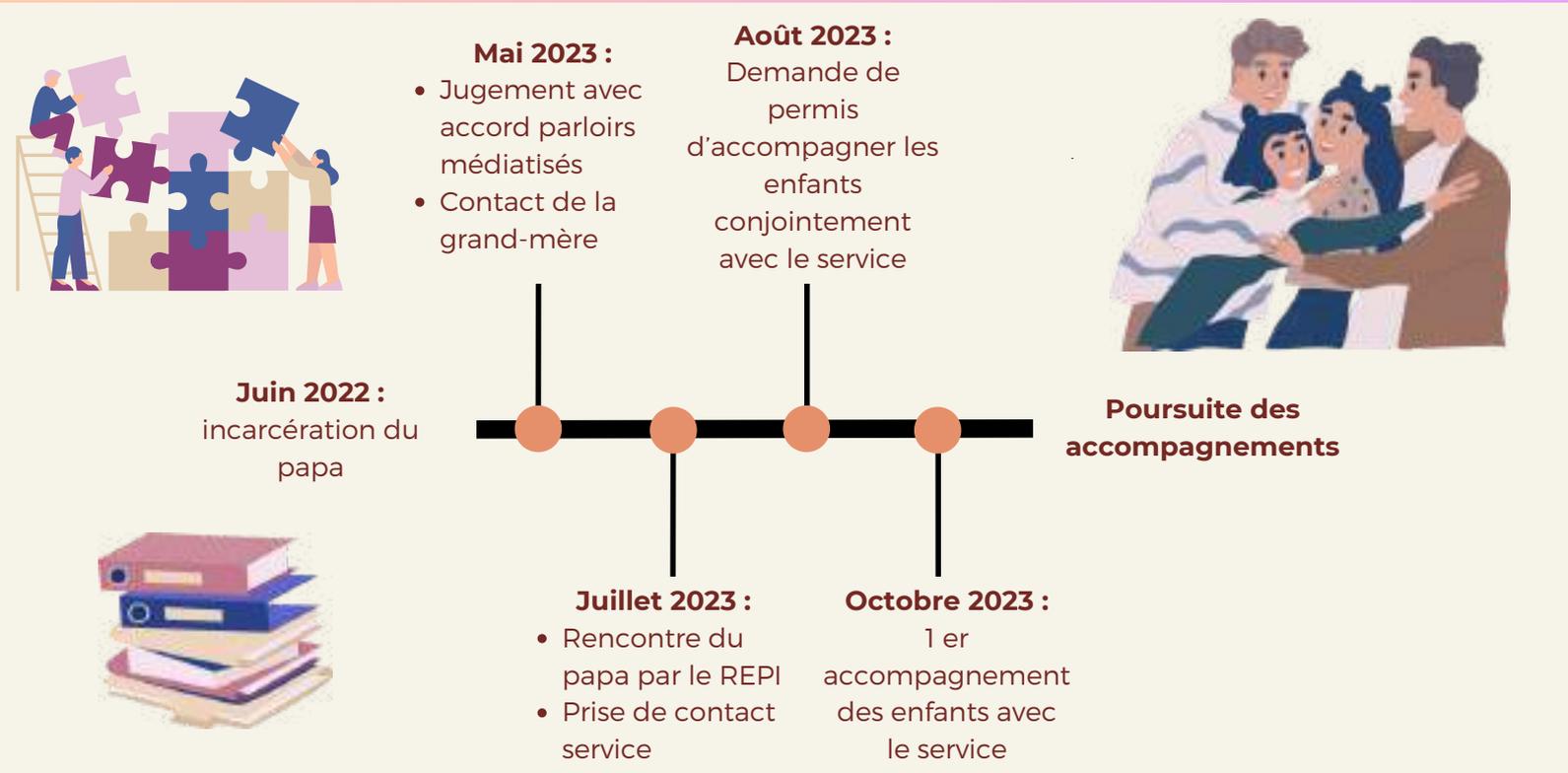
## ROANNE :



Total : 13 déplacements pour 13 visites d'enfants



# Mise en place d'un accompagnement avec un service éducatif à Corbas



## Le Relais, c'est aussi soutenir une demande pour laquelle on se sait pas si l'accompagnement nous sera confié.

Dans cette situation, cela commence par l'appel de la grand-mère, à qui on a conseillé de nous joindre, pour son fils incarcéré depuis 11 mois et pour ses 3 petits enfants de 14 ans à 10 ans dont elle a la garde et qui n'ont jamais été séparé de leur père. Elle m'indique que son fils n'a pas vu ses enfants depuis 11 mois et que ses enfants le réclament énormément. Il les appelle tous les dimanches mais tous ont besoin de se voir. Il ne s'agit pas de violence intrafamiliale mais le juge des enfants a notifié que "en cas de visite de parloir, ces derniers devront être préparés et travaillés et s'effectuer en présence d'un travailleur social". Elle va voir le papa régulièrement et a envoyé les demandes de permis des enfants. Après un contact avec la CPIP, qui confirme la demande du papa, et la réception du permis de communiquer, une rencontre avec le papa est programmée.

Le papa est très soulagé de voir quelqu'un pour parler de ses enfants et voir que son souhait d'accompagnement est pris en compte. Il est d'accord pour le contact avec le service éducatif et il est convenu qu'on le tienne au courant. Le contact avec le service est effectué. Ce dernier est étonné de notre intervention et de notre avancée. Cela permettra de réactualiser la demande et nous les accompagneront pour qu'ils obtiennent les permis, non obtenu et toujours en instance, pour rencontrer le papa afin de faire une évaluation de la faisabilité des accompagnements. L'évaluation est positive et, avec l'accord du juge, il sera question d'accompagner le service pour faire un premier accompagnement. En effet, ce dernier n'ayant pas de connaissance de la détention cette proposition a été faite par le REPIsère pour sécuriser tout le monde.

Entre temps, la grand-mère nous fera savoir qu'elle vient de recevoir le rattachement des permis des enfants au sien et, malgré l'attente difficile pour tous, prendra la décision de ne pas les accompagner fonction des réserves du Juge des Enfants.

Le premier accompagnement mettra en évidence au service que nous ne sommes pas tout à fait dans la même posture que le service éducatif pour faire un accompagnement, car, de notre côté, nous laissons la rencontre se faire au rythme des enfants et du parents et accompagnons ce qui se passe sans objectif particulier, si ce n'est celui qu'un lien se renoue.

Nous participerons après 4 accompagnements à une synthèse en vue de la préparation de l'audience auprès du Juge des Enfants où nous témoignerons du soulagement et du plaisir des enfants à retrouver un papa qui semble aller mieux que quand ils l'ont quitté et où tous se donnent le temps d'aborder ce qui s'est passé soubassement et sécurisation nécessaires pour des échanges plus directs sur la situation de chacun. Après cette synthèse, les accompagnements réguliers nous sont confiés.



# Récapitulatif 2023

Centres Pénitentiaires ISÈRE



## SAINT-QUENTIN FALLAVIER :



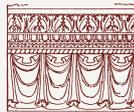
Total : 54 déplacements pour 99 visites d'enfants

## VARCES :



Total : 46 déplacements pour 50 visites d'enfants

Centres Pénitentiaires DRÔME



## VALENCE :



Total : 2 déplacements pour 2 visites d'enfants

# Que se passe-t-il lorsqu'il n'y a pas d'accompagnement ?



**Juin 2023 :**  
Demande et rencontre avec le papa

**Novembre 2023 :**

- Synthèse avec le service et les personnes impliquées dans le suivi
- Participation du papa à l'atelier carte

**Janvier 2024 :**  
Le service nous informe qu'il souhaite évoquer la question du papa avec l'enfant



**Octobre 2023 :**  
Premier appel avec le service car pas de réponse de la maman. Ils n'étaient pas du tout en contact avec le papa.

**Décembre 2023 :**  
Rencontre du papa avec le service

**Préparation de la sortie par le service en prenant en compte le papa et ses droits**

Parmi tous ces chiffres d'accompagnements en détention, reste la question de savoir : **qu'est ce qui peut être fait lorsqu'il n'y a pas d'accompagnement possible ? Quel travail est effectué ?**

Tout d'abord, nous pouvons transmettre au parent incarcéré des nouvelles, des photos, des résultats scolaires... Nous travaillons sur les procédures JAF avec le parent incarcéré, le parent hébergeant, ou les deux ; nous relançons les juges d'instruction pour les permis, nous expliquons notre démarche à divers interlocuteurs, nous travaillons avec les divers services pour avancer, etc. C'est, finalement, tout un travail de l'ombre qui ne ressort pas dans les chiffres mais qui participe à la dynamique du maintien du lien.

Voici donc un exemple de situation :

- Nous recevons une **demande du papa** qui vient d'être incarcéré en juin 2023. Nous le rencontrons. La situation avec la maman est assez conflictuelle. Nous envoyons néanmoins un **courrier de premier contact** auquel nous n'avons pas de réponse.
- En octobre, nous avons les coordonnées du **service éducatif** qui suit l'enfant, un petit garçon de 5 ans. Ils nous informent s'être concentrés sur la maman qui est accompagnée pour gagner en confiance dans sa parentalité, que la question du papa est annoncée comme difficile pour l'enfant. Il est suivi par le CMP, qui commençait à travailler cette question avec lui, mais qu'aucun des services n'étaient en contact avec le papa.
- Vu le nombre d'acteurs autour de cette situation, il nous est proposé de participer à une **synthèse** tous ensemble en novembre. Avant la synthèse, le papa a beaucoup cheminé. Il ne voulait pas rencontré le service fonction de son histoire personnelle, mais, au fil des entretiens, sa position a évolué et il a souhaité pouvoir être vu par le service, il souhaitait que nous portions sa parole lors de la synthèse.
- Ce même mois, le papa participe à un **atelier carte**.
- Suite à la synthèse, à notre explication du souhait du papa d'être impliqué et entendu et à la réception de la carte par le service, ils décident de rencontrer le papa.
- En janvier, le service nous informe avoir pu avancer grâce à cette rencontre, voir la situation sous un nouveau jour et vouloir évoquer la question du papa avec l'enfant sans plus attendre, même si la maman n'en est pas forcément d'accord.

Il semblerait que ces échanges avec les professionnels aient permis de rééquilibrer leur vision de la situation. Nous avons donc effectué un travail de remise en lien avec le papa. Les cartes du papa, qui a participé 3 fois aux ateliers, sont toujours remises au service qui travaille également sur la sortie et la possibilité de rencontres médiatisées entre l'enfant et le papa pour mettre à distance le conflit parental.

Le travail autour d'une situation peut prendre beaucoup de temps, et même parfois ne jamais aboutir à une évolution, mais parfois cela fonctionne. C'est pourquoi, nous essayons toujours de trouver de nouvelles solutions pour avancer et accompagner les papas, notamment à l'approche de la sortie.



# Ateliers cartes

## 3 centres pénitentiaires



158

**Nombre de cartes réalisées**

Il n'y a parfois qu'une carte par famille

93



**Nombre de papas**

La majorité ne sont pas connus du REPIsère

187



**Nombre d'enfants**

Il peut y avoir plusieurs enfants par famille

**113** enfants différents

Les ateliers cartes mis en place par le REPIsère permettent aux papas de surprendre leurs enfants en leur envoyant un bricolage personnalisé. C'est également l'occasion pour les papas de discuter de parentalité entre eux et avec les bénévoles qui les encadrent et d'évoquer les questions qu'ils peuvent se poser sur leur rôle de parent en étant incarcéré. En 2023, Le nombre d'atelier a augmenté suite aux nombreux retours positifs d'enfants et de papas.

Ces ateliers impliquent un gros travail pour le REPI en amont (réunions, info collectives, réflexions pour innovation) pendant et après les ateliers (statistiques, photos de la carte, vérifications des interdiction de contact, contact des services éducatifs si nécessaire...)

## 8 ateliers cartes centre pénitentiaire AITON

 Nombre de papas

46

 Nombre de familles concernées

19

 Nombre d'enfants

108

 Nombre de retours d'enfants

2

 Nombre de cartes réalisées

88

 Nombre de cartes envoyées

12



# Ateliers cartes

## 3 centres pénitentiaires

### 6 ateliers cartes centre pénitentiaire **VARCES**



Nombre de papas

16



Nombre d'ateliers où aucun papa ne s'est présenté

2



Nombre d'enfants

28



Nombre d'ateliers annulés

4



Nombre de cartes réalisées

23



Nombre d'ateliers prévus

12



Nombre de familles concernées

14

### 7 ateliers cartes centre pénitentiaire **SQF**



Nombre de papas

31



Nombre de familles concernées

27



Nombre d'enfants

51



Nombre d'ateliers annulés

2

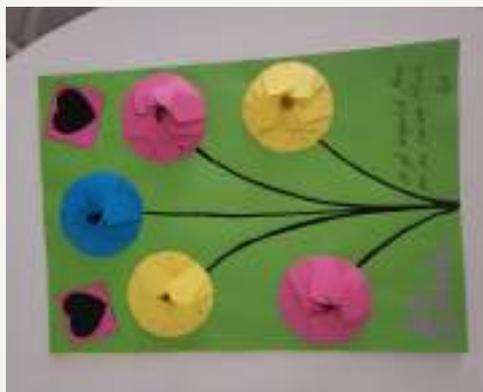


Nombre de cartes réalisées

47

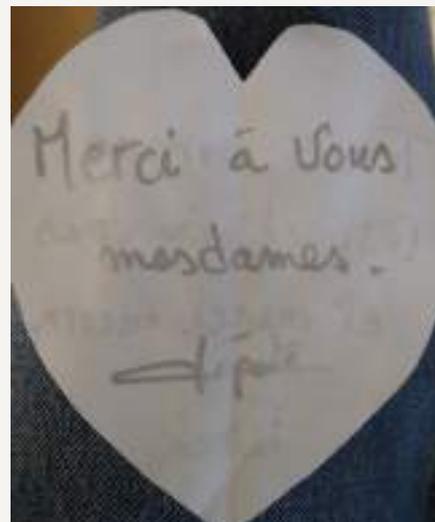
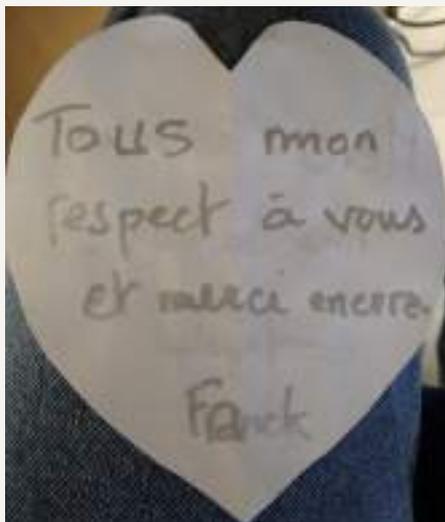


# Les cartes réalisées



## Petit mot reçu par les bénévoles lors d'un atelier :

**Retour d'une maman :** "Bonjour, Nous avons bien reçu les cadeaux du papa de mes enfants qui est incarcéré a la prison d'Aiton. Nous vous remercions c'est la deuxième fois que nous recevons des courriers, ils sont ravis de les ouvrir. Ça fait tellement plaisir. Merci pour votre attention . Ce sont vraiment des bonnes idées. Je vous remercie.  
Les enfants ont dit ouaaaaai une lettre de papa"





# Activités collectives

## 2 centres pénitentiaires

5

Nombre d'activités collectives réalisées

29



Nombre de papas

51



Nombre d'enfants  
Il peut y avoir plusieurs enfants par famille



## 2 Après-midi récréative enfants-papas



Le 29 novembre 2023 en partenariat avec la Croix Rouge et Totem à Saint-Quentin Fallavier

- 5 papas
- 8 enfants



Le 4 janvier 2024 à Aiton

- 9 papas
- 17 enfants



### • Après-midi récréative enfants-papas

Le 29 novembre 2023, le Relais Enfants Parents Isère organisait avec Totem et la Croix Rouge une **après-midi récréative enfants-papas** à Saint-Quentin-Fallavier. Les associations avaient fourni le goûter et ramener des jeux pour que chacun ait le choix de s'amuser comme il le souhaitait. Les papas ont installé le goûter et choisi les activités à faire avec leurs enfants. Nous avons pu les prendre en photos polaroids pour que chacun reparte avec un souvenir. Au total, **5 papas et 8 enfants** ont pu y participer.

Le 4 janvier 2024 à Aiton (date de fin d'année reportée), deux temps récréatifs similaires (un le matin et un l'après-midi e,n raison du nombre de papas) ont été organisé par le REPIsère en partenariat avec le SPIP et l'administration pénitentiaire. Au total, **9 papas et 17 enfants** ont pu y participer.



## 2 Fêtes des parents

- **Fête des parents**

Le 7 juin 2023 à Saint-Quentin-Fallavier et le 18 juillet 2023 à Aiton, le Relais Enfants Parents Isère organisait une **“fête des parents”**. Il s’agit d’une après-midi récréative particulière puisqu’elle apporte, par son organisation et les activités proposées, une réflexion pour le papa incarcéré sur la coparentalité, le rôle de la maman et sa charge pendant l’incarcération. Des cadeaux sont réalisés pour le papa et la maman. L’idée étant que les enfants fassent une activité encadrée par le papa, qui retrouve sa place de père et des repères sur les capacités de son enfant.

Au total, à Saint-Quentin-Fallavier **6 papas et 14 enfants** ont pu y participer. A Aiton, **5 papas et 6 enfants**



Merci infiniment pour partager ce moment entre enfants et papa cela reste des souvenirs surtout les photos. Merci pour cet attention particulière pour la fête des mamans et les tee shirt fait pour les papas Merci d’être la pour nous femme de detenu.

Le 7 juin 2023 à Saint-Quentin Fallavier

- **6 papas**
- **14 enfants**



Le 18 juillet 2023 à Aiton

- **5 papas**
- **6 enfants**



## 1 Atelier lecture



Le 24 octobre 2023 à Saint-Quentin Fallavier avec le SPIP qui a organisé et financé l’activité. Les bénévoles du REPI, de la Croix Rouge et de Totem avaient été formés par la médiathèque de Bourgoin-Jallieu. La bibliothécaire était également présente.

- **4 papas**
- **6 enfants**

- **Atelier lecture**

Ateliers enfants-papas autour du livre. Deux temps ont été proposé aux papas, en amont de la rencontre temps avec leur enfant, afin de découvrir les livres que nous avons à leur proposer et de regarder, échanger et trouver le livre qui correspondra à leur enfant. Un 2eme temps permettait aux papas de revenir, modifier et noter un petite mots dans leur livre. La session s’est finalisée par un temps collectif enfants-papas sur une après-midi où les papas ont pu offrir et lire le livre choisi, en découvrir d’autres et partager un goûter en passant un moment agréable avec leurs enfants.



# La place du parent hébergeant

## Ou de la personne qui a la charge de l'enfant

### Accompagnements

Premier contact téléphonique  
Écoute  
Échange de nouvelles  
Rencontre avec les enfants  
Prise en compte de l'emploi du temps et des obligations

### Après-midis récréatives

Contact animation pour participation  
Échanges pour l'organisation  
Échanges sur les informations importantes (allergies, conditions médicales à prendre en compte...)  
Jour J : accueillir, rassurer...

### Attention particulière :

#### Fête des parents

Evocation de la place du parent hébergeant et cadeau

### Cartes

Retour émotions suscitées pour les enfants  
Contact pour lancer des démarches d'accompagnement  
Contact si non réception des cartes

La place du parent hébergeant est particulièrement évoquée sur la fête des parents, mais nous travaillons tout du long autour de lui/elle ou de la personne qui a en charge l'enfant car sa place est tout aussi importante, notamment pour le suivi des situations. C'est lui qui facilite la venue de l'enfant ou sa participation aux activités.

Cette écoute se fait aussi autour des cartes car certains parents nous contactent pour nous transmettre un retour des émotions suscitées pour les enfants, par exemple.

Sa place est également essentielle pour les après-midis récréatives qui mobilisent intensément les équipes, particulièrement en amont. La mission principale est le contact avec les mamans pour lesquelles les papas se sont inscrits : certaines nécessitent d'être rassurées quant au déroulement de l'après-midi, d'autres nous confient les allergies, prises en charges particulières liées à des maladies ou handicap... Nous échangeons également pour trouver des solutions si la maman est en difficulté pour emmener les enfants. Il nous arrive d'aller chercher les enfants au domicile pour leur permettre de participer. Ainsi, nous pouvons créer un lien de confiance pour faire rentrer les enfants en détention.

# Sortants

**27**  
entretiens  
papas, familles,  
services

**12**  
familles

**17**  
enfants

**16**  
passages  
d'enfants

**17**  
déplacements



- Accompagner les permissions de sortie autour de la parentalité avec autorisation du JAP (juge d'application des peines)
- Accompagner des enfants en tant que tiers nécessaire pour le passage des enfants dans l'attente des décisions de justice
- Accompagnement de la parentalité dans ces périodes d'attente et de transition.

L'accompagnement des papas sortants fait aussi partie intégrante des missions du Relais Enfants Parents Isère. En effet, il nous est essentiel de continuer à accompagner ceux qui en font la demande dans la transition qui est la leur et celle de leurs enfants, afin de pouvoir apaiser les inquiétudes de chacun et de leur permettre de trouver le rythme le plus adapté à leurs besoin, tout en les sécurisant par notre présence. Ils jouent aussi un rôle clé dans la prévention de la récidive.



## Accompagnements, animations mais pas que...

Le travail au REPI ce n'est pas que directement avec les enfants et les papas, pas que des accompagnements ou des animations. Il y a en effet tout un travail de l'ombre

- Beaucoup de réflexion interne pour mieux accompagner les papas autour de leur sortie. Par exemple, comment maintenir le lien après la sortie quand il y a des OQTF, interdiction de contact... ce qui nous mobilisent d'autant plus pour pousser les parents aux démarches JAF...
- Les formations des salariés et bénévoles avec la FREPI (ex 2023 : les impacts de l'incarcération / questions juridiques / la question des accompagnements de bébés/ des adolescents... et autres groupes de travail pour s'améliorer ensemble...



Formations FREPI  
**22,5 heures**



Réflexion autour de la  
question de la sortie  
(OQTF, JAF...)

### Mention spéciale

Accueil de 6 étudiantes  
de Fontaine : Eloïse,  
Elina, Kamélia, Johanna,  
Charlotte et Camélia.



#### Administratif :

- Demandes de subvention action
- Accueil bénévoles



#### Communication :

- Mise en place du **journal de l'association**
- **Flyer général** de l'association
- **Adhésion SESAME**
- **Vidéo** canal interne SQF...
- Info collective

# Objectifs 2024



## Formations

En 2024 nous souhaitons toujours soutenir les projets de formation de tous les acteurs de l'association.

Pour les bénévoles et salariés la formation continue et la supervision sont nécessaires à l'activité.



## Poursuite ateliers cartes

Avec environ 1 atelier par mois à Varcès, Saint-Quentin-Fallavier et Aiton prévus pour 2024, l'activité carte ne faiblit pas. De plus, la signature de la convention de partenariat avec Chambéry devrait permettre la mise en place d'ateliers cartes dans cet établissement en 2024.



## Animations collectives enfants-papas

En 2024, nous prévoyons des animations "enfants-papas" régulières avec des après-midi récréatives, des "fête des parents", des ateliers lecture et pourquoi pas des ateliers peintures et animations autour du sport.

Nous souhaiterions également pouvoir mettre ce type d'activité en place à Varcès

## CONCLUSION

Merci à tous ceux qui donnent du temps, de leur énergie et de leurs compétences et à nos partenaires institutionnels et financiers qui permettent que notre mission soit reconnue et que la qualité de notre action s'améliore au fil du temps





## CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

### 8 grands principes pour accompagner les parents

**1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents** : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

**2. > S'adresser à toutes les familles** quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

**3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale**, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

**4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte** : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

**5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale** : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

**6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant.** En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

**7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle** : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

**8. > Garantir aux personnes** qui recourent à une action de soutien à la parentalité **que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques.**

*Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.*

# PROJET CITOYENNETÉ

## Témoignage des jeunes étudiantes du Groupe Alternance Fontaine

**Novembre 2023** - Eloïse, Elina, Kamélia, Johanna, Charlotte et Camélia.

Dans le cadre de notre école, nous devions avoir un engagement citoyen au sein d'une association.

Nous avons choisi l'association Relais Enfants Parents Isère qui accompagne en centre de détention des enfants dont l'un des parents est incarcéré. En recherchant une association, le mot « enfant » nous a fait un déclic. C'est pour cela que nous avons choisi cette association, qui est à Fontaine, parce que nous sommes touchées par la situation affective de ces enfants qui n'ont pas ou peu de contacts avec leurs parents. Nous avons aussi découvert le monde de la prison par la rencontre de la présidente de l'association.

Nous avons donc pensé que faire un projet autour de cette association allait lui donner plus de visibilité (présentation de l'association dans les classes, réseaux sociaux et un article dans le journal de l'association).

Dans un premier temps, nous nous sommes impliquées dans la promotion de cette association en réalisant une vente de crêpe au sein de notre école. Puis, nous avons mis des boîtes à disposition pour récolter des jeux et nous sommes passées dans les classes pour leur présenter l'association.

Dans un deuxième temps, avec l'argent récolté nous avons acheté du matériel pour les ateliers, « création de carte pour son enfant » et pour les animations parents enfants de Noël et de la fête des parents.

En parallèle, nous avons proposé notre aide pour rajeunir la page Facebook pour une meilleure visibilité sur les réseaux sociaux.

La découverte de cette association, nous a donné envie d'aider et de nous impliquer à notre tour.

Cette action nous a beaucoup apporté, nous avons découvert le plaisir de s'organiser en équipe, d'être ensemble et de se répartir les tâches. Nous avons trouvé beaucoup d'énergie pour toutes les missions que nous avons effectuées et, enfin, nous étions contente de nous rendre utiles.



### Appel à bénévole

Si vous souhaitez devenir bénévole ou que vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées par notre action, n'hésitez pas à nous contacter. Le REPIsère recherche régulièrement de nouveaux bénévoles, notamment dans le Nord Isère et en Savoie. Nous cherchons également à renforcer notre CA

